

Une occasion d'avoir et de faire notre part

Mémoire présenté au BAPE
dans le cadre des audiences publique sur
l'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'érable

Par
Esther Nicole

Le 9 décembre 2009

Je me nomme Esther Nicole et j'habite la ville de Plessisville depuis maintenant cinq ans. Je suis ingénieure forestière et mon principal champ de pratique à ce jour a été la foresterie autochtone, plus précisément avec la Nation crie du Québec. Pour cette Nation, le développement hydro-électrique de la Baie-James des 1970 est un point tournant. Ces grands projets ont été déchirants mais avec le recul, on constate qu'ils ont été le point de départ de la modernisation des communautés et de leur développement. Cette expérience de travail m'a inspiré l'argumentation en faveur du projet d'Éolienne de l'érable présentée dans les lignes qui suivent. D'autre part, je suis une jeune mère de famille particulièrement préoccupée par les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

Le projet de parc éolien dans la MRC de l'érable m'intéresse car j'y entrevois une occasion unique « d'avoir notre part ». Ce projet aura des retombées économiques significatives pour notre MRC. Il me semble particulièrement intéressant du fait que les retombées permettront de consolider plusieurs entreprises et d'assurer la vitalité du milieu rural. Les communautés du Nord-du-Québec ont largement bénéficié des retombées du développement énergétique depuis les 30 dernières années. L'actuel développement de l'éolien permettra d'en élargir les retombées aux communautés du sud, influencent ainsi de façon positive la qualité de vie.

Malgré que les impacts de l'éolien soient négligeables si on les compare à ceux de l'hydroélectricité, le présent projet permettra aux résidents de la MRC de l'érable de « faire leur part » pour le développement de l'énergie renouvelable au Québec. Des opposants au projet prétendent que les impacts des projets éoliens seraient moindres s'ils étaient installés « au nord, où il n'y a personne et où il y a déjà des coupes à blanc ». Je pense qu'il s'agit là d'une preuve de méconnaissance des réalités tant humaine que forestière du nord québécois. Il est temps que le développement énergétique du Québec soit étendu à l'ensemble de son territoire et que les types de projets soient diversifiés. Éolienne de l'érable a conçu le parc éolien de manière à minimiser les impacts sur l'environnement naturel et humain et des méthodes de travail des plus respectueuses seront utilisées. Les impacts négatifs du projet seront donc minimes et surtout moins destructifs que la construction de nouveaux barrages. Les activités tant agricoles, forestières que touristiques pourront donc être maintenues.

Le projet d'Éolienne de l'érable permettra également aux résidents de la MRC de l'érable de faire leur part dans la diminution des gaz à effet de serre. Ce projet s'inscrit dans le développement des énergies vertes au Québec. Il contribuera à positionner le Québec de façon avantageuse dans le secteur énergétique au cours des prochaines années. Le Québec ne peut se priver de telles possibilités de développement, surtout quand elles ne sont pas faites au détriment de la qualité de vie des résidents directement concernés par le projet, tel que dans le projet à l'étude.

Le promoteur a pris soin de consulter les résidents du secteur concerné avant de présenter le projet présentement soumis à l'étude du BAPE. Les propriétaires ont ainsi eu la chance d'exprimer leurs préoccupations. Un comité de suivi regroupant les principaux acteurs concernés a aussi été créé à l'initiative du promoteur afin de d'assurer la mise en œuvre harmonieuse du projet et d'offrir un lieu pour exprimer attentes et inquiétudes. De plus, lors des élections municipales du 1 novembre 2009, l'ensemble des candidats élus dans la municipalité de St-Ferdinand-d'Halifax était clairement en faveur du projet d'Éolienne de l'érable. Finalement, les arguments présentés en défaveur du projet étaient souvent exagérés, tirés d'information peu fiables et sont les fruits d'un groupe restreint d'individus qui ont préféré rester à l'écart des processus mis en place pour assurer la saine évolution du projet. En considérant tout ces aspects, je considère que le projet de parc éolien dans la MRC de l'érable est accepté par une large majorité et qu'il est socialement acceptable.

Compte tenu de la réflexion présentée précédemment, je suis donc en faveur du projet de parc éolien dans la MRC de l'érable tel que présenté par le promoteur. Je crois que le BAPE devrait en recommander l'autorisation.